
INTRODUCTION

Dans le lobby d'un grand hôtel de l'avenue du Stade des travailleurs dans le centre-ville de Pékin, je patiente. Un homme sort de l'ascenseur et sans aucune hésitation s'approche de moi. Il s'est déplacé à Pékin pour un rendez-vous d'affaires avec des partenaires chinois et réside dans cet hôtel pendant son séjour. Il est sept heures. L'homme parle un anglais limpide. Il ne peut m'accorder qu'une heure d'interview ce matin-là pour un article que je dois rendre au sujet de la société de création de logiciels pour laquelle il travaille à Shanghai. Mon rédacteur en chef m'a confié une série d'articles brossant plusieurs portraits de cadres de grandes sociétés internationales basées en Chine. Cet article est le dernier de la série. Pour cette série d'interviews, je demande systématiquement aux cadres quelle est leur nationalité, ne pouvant me baser uniquement sur leur apparence physique. Aussi, je termine mon entretien par cette question. L'homme reste un moment silencieux, puis déclare : « Je suis Chinois. » Son silence et son temps d'hésitation m'étonnent. Il me raccompagne ensuite dans le lobby avant de rejoindre ses collègues qui l'attendent dans le restaurant de l'hôtel. Je reste une seconde sans bouger avant de le rattraper à l'entrée du restaurant. Je lui demande : « Où êtes-vous né ? » « À Taipei, Taïwan », me répond-il rapidement. « Mais il est inutile de le préciser dans votre article. » Il m'indique également qu'il désire voir le mot « Chinois » pour décrire sa « nationalité ». De retour au bureau, j'effectue d'autres recherches sur sa société. Je découvre qu'il a travaillé vingt ans dans le domaine de l'informatique et a vécu dans différentes villes aux États-Unis.

Cette interview m'a laissée perplexe. Quelque chose venait de se passer et je ne savais comment l'expliquer. J'ai alors effectué des recherches sur les autres cadres que j'avais rencontrés pour cette série d'entretiens pour m'apercevoir que des informations portant sur leur identité n'étaient pas entièrement justes¹. En effet, certains avaient indiqué qu'ils étaient Chinois en omettant leur lieu de naissance et leur nationalité (du moins celle inscrite sur leur passeport). J'ai

1. Identité couvre ici la définition d'une identité administrative comme la nationalité (indiquée sur le passeport ou des papiers d'identité).

néanmoins décidé de ne pas changer les informations sur la nationalité qu'ils m'avaient initialement données pendant l'interview tout simplement parce qu'elles provenaient d'une citation². D'autre part, je ne pouvais pas non plus changer ces informations sans avoir fait de nouveau une interview avec ces personnes ni leur demander de me montrer leurs papiers d'identité! Toutes ces personnes sont d'ethnie chinoise et m'ont dit qu'elles étaient Chinoises, aussi ai-je décidé de garder l'information sur leur nationalité telle qu'elle m'avait été donnée et de placer cette information à l'intérieur d'une citation. Par curiosité, je pouvais plus loin ma recherche sur des personnes que j'avais rencontrées et interviewées pour d'autres articles³. J'ai découvert que ces personnes étaient Taïwanaises ou d'origine taïwanaise, et/ou possédaient un passeport non chinois (passeport taïwanais, américain et canadien). Ce n'était pas le fait que ces personnes puissent ne pas être Chinoises qui m'intéressait, mais le fait qu'elles avaient toutes omis de préciser leur lien avec Taïwan.

L'affirmation « Je suis Chinois » lancée par le cadre de la société d'informatique m'a intriguée. Elle m'est apparue comme un objet de réflexion en raison du contexte dans lequel elle avait été lancée, celui d'une Chine en pleine mutation économique et sociale. Ces dernières années, les villes de Pékin et de Shanghai ont rassemblé en leur centre des populations du monde entier souhaitant participer au développement économique. Pékin est devenu le réceptacle de flux de migrants locaux qui ont quitté les champs agricoles et les provinces chinoises pour venir travailler, entre autres, sur les chantiers de construction de la ville. Des quartiers cosmopolites se sont formés un peu partout dans la cité. Des restaurants de cuisines du monde se sont multipliés. À partir de 2006, les Chinois ont été autorisés à louer des appartements aux étrangers qui devaient par le passé se contenter d'habiter dans des résidences diplomatiques, ou vivre dans des immeubles autorisés par le gouvernement chinois ou fournis par la société qui les employait. C'est dans ce contexte précis que l'affirmation « Je suis Chinois » a été lancée, et que les personnes interviewées, comme le cadre de la société d'informatique, ont réfléchi avant de répondre à ma question sur leur nationalité et sur leur origine. Comme lui, elles ont proposé une réponse commune : « Je suis Chinois. » Tout cela m'est apparu quelque peu surréaliste. Plus j'y réfléchissais et plus cette affirmation prenait de l'ampleur : elle semblait traduire une définition de soi quelque peu incertaine. Le moment d'hésitation ou le temps de

-
2. Deux autres cadres de société ont indiqué qu'ils étaient Chinois à la question de la nationalité, sans extrapoler. Il est aussi important de noter que ce travail portant sur la série de portraits de personnalités d'affaires en Chine était partagé avec d'autres journalistes et de fait cette série d'articles n'a pas été signée sous mon nom. Enfin, tous les portraits n'ont pas été publiés.
 3. Ces articles portaient sur différents secteurs économiques et de l'industrie en Chine et non pas sur les personnes interviewées, de fait je n'ai fait aucun profil de ces personnes ni apporté de détails sur leurs parcours professionnels dans les articles publiés. Ils étaient seulement des informateurs pour les articles.

réflexion marquait d'autant plus cette incertitude. Mais quelle incertitude ? Celle d'être Chinois ? Dire « Je suis Chinois » prenait une tournure presque ambiguë. Autrement dit, l'affirmation semblait, d'une part, vouloir travestir ou même cacher une identité (celle d'être Taïwanais) et, d'autre part, affirmer l'appartenance à la grande famille chinoise.

Mais ce qui m'apparut encore plus étonnant, ce n'était pas tant la révélation de l'appartenance identitaire du cadre, que le fait qu'il ait évité de dire qu'il était Taïwanais. Le fait de divulguer qui l'on est (ou au contraire de le taire) est orienté par un souci d'identification et, pour reprendre la belle formule de Michel Foucault, par un « souci de soi⁴ ». Je ne cherche pas à retourner cette affirmation dans tous les sens dans le seul but d'en multiplier les interprétations possibles, mais elle m'a fait réagir. « Je suis Chinois » est une phrase qui a retenti dans mon esprit non seulement en raison des questions importantes qu'elle soulève sur la notion d'appartenance, mais également parce qu'elle éclairait d'un jour particulier la personne qui l'énonçait : un Taïwanais dans un contexte spécifique : la Chine. De fait, cette affirmation renvoyait à la problématique de la migration des Taïwanais et de leur présence en Chine, drainant dans son sillage des éléments de l'histoire et des relations entre la Chine et Taïwan, pour finalement aborder des questions identitaires et d'identification. Être ou ne pas être Chinois ? Être ou ne pas être Taïwanais ? Être autre(s) sur le continent chinois ? Telles sont les questions auxquelles les chapitres qui suivent vont s'attacher à apporter des éléments de réponses.

LA FORMATION ET LE CHOIX DU SUJET

Au-delà du caractère quelque peu anecdotique de l'expérience personnelle évoquée ci-dessus, le choix de l'objet, de la population et du terrain de recherche n'a pas émergé d'un cadre préétabli reposant sur une hypothèse définie à l'avance. Tout comme le choix d'un terrain précis pour vérifier cette hypothèse n'a pas été désigné au préalable. L'expérience vécue et décrite dans cette anecdote est peut-être l'effet du hasard (on peut cependant s'interroger à ce sujet car l'idée de commencer une recherche a surgi alors que je me trouvais déjà sur le terrain) mais le projet qui en découle est lié à des faits plus anciens. Une idée ne vient jamais seule. Elle est accompagnée de notre expérience personnelle. L'intérêt que je porte à la Chine, à Taïwan et à leurs populations (Chinois et Taïwanais) s'est exprimé dans un premier temps à travers mes années d'étude à l'université et par mon travail journalistique sur et dans ces deux régions. Comme je l'ai indiqué ci-dessus, j'ai exercé pendant plusieurs années une activité de journaliste en Chine couvrant des sujets portant sur l'économie et sur les entreprises

4. FOUCAULT M., *Le souci de soi*, t. III de l'*Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1984.

internationales installées sur le continent. J'ai ainsi eu l'occasion de rencontrer et d'interroger un grand nombre de personnes provenant d'horizons professionnels différents, en particulier des Taïwanais installés sur le continent qui occupent des postes clés dans des multinationales. Toutefois, le premier contact que j'ai eu avec le monde chinois s'est établi sur un malentendu alors que je vivais dans un quartier où la mixité des populations était intense. Je me souviens lors d'une conversation avec C., un ami d'origine vietnamienne et française qui était dans la même école que moi. Il m'a expliqué que sa mère était née au Vietnam mais qu'elle était d'origine chinoise et que son père était Français. En répondant à une question sur son origine, mon ami me déclara : « Je suis Vietnamien. » J'étais étonnée d'apprendre qu'il n'était pas du tout Chinois comme je l'avais imaginé. En réalité, et je l'ai appris beaucoup plus tard, les populations asiatiques de mon quartier et de mon école étaient constituées de Vietnamiens immigrés du Vietnam ou bien de Hong Kong. La situation était d'autant plus complexe que certains d'entre eux étaient d'origine chinoise. L'explication donnée sur l'origine de C. m'a étonnée. Je me suis rendu compte que la majorité des membres de la communauté asiatique de mon école (et du quartier dans lequel je vivais à l'époque) avait été enfermée dans une seule catégorie et appartenance ethnique (soit chinoise) sans que personne (de la communauté) ne dise le contraire ou n' imagine qu'ils ne puissent pas être Chinois du tout. Cette découverte sur les origines de C. fut ma première vraie rencontre avec le monde asiatique.

Mais revenons sur le perron de cet hôtel de Pékin. C'est sur ces marches que je me suis souvenue de C. et de son affirmation « Je suis Vietnamien ». Elle faisait écho, d'une certaine manière, à celle énoncée par le cadre de la société de logiciel. « Je suis Chinois » et « Je suis Vietnamien » expriment la même chose. Bien que ces affirmations aient été lancées dans des lieux et à des époques différentes, elles comportent un élément de compréhension commun : le trait identitaire choisi par la personne qui parle, et cela dans un contexte où l'on peut être amené à penser différemment. À cela s'ajoute l'importance du lieu où elles ont été énoncées. Alors que mon quartier et école renfermaient différentes ethnies où chacun croyait connaître l'appartenance de l'autre sans la demander au préalable (il n'était pas vraiment possible de demander ouvertement les origines d'une personne, car cela n'entraînait pas vraiment dans les codes du quartier), ce « Je suis Vietnamien » détruisait la certitude de tous, et en particulier la mienne, selon laquelle C. était Chinois. Debout sur le perron de l'hôtel, dans un pays et contexte différent, je faisais de nouveau le même genre de constat. Je me retrouvais face à une affirmation d'appartenance identitaire qui soulevait une série de questionnements sur cette désignation même. Enfin, l'affirmation « Je suis Chinois » lancée par le cadre de la société d'informatique aurait pu être énoncée par une autre personne, dans un autre lieu et à un autre moment. Mais du fait qu'elle ait été formulée à Pékin lui donnait une résonance particulière. Elle était

exprimée en Chine par une personne dont le lieu d'origine (Taïwan) et l'identité taïwanaise n'étaient pas reconnus par Pékin du fait de l'histoire politique entre Taïwan et la Chine et des relations entre les deux rives.

Une sorte de parcours géographique et de cheminement de la pensée elle-même s'est dessinée à mon insu : étudier les migrants taïwanais installés en Chine, loin d'avoir été envisagé dès le départ, constitue un sujet de recherche qui s'est imposé progressivement. Tous les éléments cités plus haut ont en effet convergé peu à peu vers un seul et même sujet : la migration, et la façon dont elle contribue à modifier et à retravailler le concept d'identité. Ils signalent également l'approche qui a été la mienne. L'identité n'est évidemment pas une question originale en soi mais elle était constamment présente dans l'environnement dans lequel nous nous trouvons. Il m'a donc semblé important d'aborder les questions identitaires dans les situations et contextes où elles se manifestaient, de tenter de comprendre le concept identitaire en évitant de l'essentialiser mais en essayant de le saisir à travers l'expérience migratoire. La part de contingence dans les éléments qui m'ont poussé à entamer cette recherche ne peut être ignorée. Je n'ai pas eu le sentiment de maîtriser entièrement les circonstances ayant entouré le développement de ce projet. C'est plutôt l'inverse qui s'est produit. L'objet est venu à moi.

Il m'est apparu évident d'observer les Taïwanais installés en Chine plutôt qu'un autre groupe en abordant deux dimensions majeures :

1. Étudier la présence des Taïwanais sur le continent chinois en dépit des tensions politiques et sociales entre la Chine et Taïwan vieilles de cinquante ans et qui ne sont toujours pas résolues aujourd'hui implique, dans un premier temps, de s'interroger sur la nature de cette migration. Peut-on parler réellement d'une migration ? Comment sont composés les flux migratoires ? Proviennent-ils directement de l'île de Taïwan ou d'un pays tiers ? Qui migre ? Sont-ils d'ethnie chinoise ? Pourquoi migrent-ils ?
2. La présence des Taïwanais en Chine ne soulève pas uniquement des questions migratoires mais suscite d'autres interrogations qui portent sur l'identité de ces migrants. S'intègrent-ils ou non à la société chinoise ? Comment s'identifient-ils ?

Rappelons que je me suis interrogée en premier lieu sur la présence des Taïwanais en Chine à travers un questionnement sur l'identité. La migration, et le processus qui l'accompagne, ne peuvent être dissociés des problèmes d'identification. Chacune alimente l'autre. Lorsqu'un individu migre d'un pays à un autre, son identité est ébranlée et par conséquent questionnée, remise en question. Ainsi en posant la question de l'identification à travers la migration, j'observe le monde auquel j'appartiens. Cette recherche poursuit à l'évidence un objectif involontaire et vise à trouver des éléments de réponse à une définition de soi au moyen d'un travail sur les autres. Elle cherche à comprendre le concept de l'appartenance à

travers le redéploiement continu des manières de s'identifier. Il existe bien un lien ici entre l'observateur et l'objet, la quête étant sans doute de dévoiler, par l'expérience et le vécu des autres, « ce qu'on a fait de nous ».

PRÉSENTATION DES CHAPITRES

Étudier la présence taïwanaise en Chine, tenter de comprendre comment les Taïwanais se sont installés sur le continent ces vingt dernières années dans un contexte de mutations économiques, sociales et politiques, mais aussi de rapprochements et d'éloignements entre les deux rives, en dépit de la constante instabilité politique dans le détroit de Formose, observer l'expansion de cette présence taïwanaise au fil des années : telle est la visée de cette étude. Un des principaux objectifs est de tenter de comprendre les questions identitaires qui s'imposent à ces migrants du fait de leur parcours migratoire. Ce travail se scinde en deux thèmes principaux. En premier lieu, l'analyse de cette migration. Puis, celle des manières multiples et variées grâce auxquelles ces migrants taïwanais s'identifient à leur nouvelle société d'accueil.

Le chapitre I présente un court historique des relations entre la Chine et Taïwan afin de cerner le contexte dans lequel cette migration de Taïwanais sur le continent chinois se manifeste. Ce premier chapitre aborde également les théories sur le travail d'analyse et d'interprétation, en s'arrêtant particulièrement sur le concept de la *grounded theory*.

Nous retraçons dans le chapitre II l'histoire de la migration des Taïwanais en Chine depuis la fin des années 1980 jusqu'en 2010, soulignant l'explosion des échanges économiques et l'existence d'une forte interaction humaine entre les deux rives. Le chapitre III propose une réflexion sur les nombreux facteurs migratoires qui poussent les Taïwanais à quitter leur pays d'origine pour venir s'installer sur le continent. Le chapitre IV porte sur une étude des espaces et mouvements migratoires. Le chapitre V traite de l'installation des migrants taïwanais à Pékin et à Shanghai. Le chapitre VI aborde la question de la visibilité de ces migrants dans leur nouveau pays d'accueil et de leur intégration à la société chinoise. Le chapitre VII s'interroge sur les perceptions qu'ont ces migrants taïwanais de la Chine et sur la façon dont ils ont formé des images du continent chinois à travers le travail des mémoires collective et individuelle, des souvenirs et de l'imagination. Enfin, l'ouvrage se clôt sur le chapitre VIII qui propose une réflexion sur l'identité de ces migrants taïwanais sur le sol chinois et sur la façon dont elle se manifeste dans leur nouvel environnement social.